



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2015

Délibération N°2015/184
Date de convocation : 08 décembre 2015
Nombre de conseillers en exercice : 77



L'an deux mille quinze, le 16 décembre 2015 à dix huit heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de VILLERS OUTREAUX, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (54 titulaires 3 suppléants) :

Avèsnès-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Cattillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

Hubert DEJARDIN
Jacques OLIVIER
Pierre-Henri DUDANT
Christian PECQUEUX
Frédéric BRICOUT
Mélanie DISDIER
Liliane RICHOMME
Serge WARWICK
Gilles PELLETIER
Gilberte SZOPA (S)
Charles BLANGIS
Joëlle MANESSE
Serge SIMEON
Pascal LEVEQUE
Michel GOUVART (S)
Jean CAMPORELLI (S)
Daniel CATTIAUX
Henri QUONIOU
Jean-Paul CAILLIEZ

Yannick HERBET
Nathalie GAVE
Gérard LENOBLE
Brigitte ROLAND-BEC
Guy BRICOUT
Pierre LEVEQUE
Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK
Bernard PLET
Jean-Louis CAUDRELIER
Annie DORLOT
Joseph MODARELLI
Pascal FOULON
Michel HENNEQUART
Didier BLEUSE
Augustine NOIRMAIN
Véronique NICAISE
Stéphane JUMEAUX
Axelle DOERLER

Virginie LE BERRIGAUD
Christian PAYEN
Jean-Pierre THIEULEUX
Dominique LAMOURET
Denis COLLIN
Bernard POULAIN
Sandrine TRIOUX
Gerard TAISNE
Patrice BONIFACE
Karine ELOIR
Bruno MANNEL
Isabelle PIERARD
Janine TOURAINNE
Laurence RIBES
Jacky DUMINY
Jean-Pierre RICHEZ
Maurice DEFAUX
Jean-Marc DOSIERE
Daniel FIEVET

Membres Excusés (3) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ et Vincent WAXIN.

Membres Absents (6) :

Jean-Félix MACAREZ, Marie Lise MARLIOT, Pierre LAUDE, Marc DUFRENNE, Marc PLATEAU, Pascal COQUELLE.

Membre ayant donné procuration (11) :

Alexandre BASQUIN à Jean Pierre THIEULEUX, Francis LEBLON à Jacky DUMINY, Agnès BERANGER à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Régine DHOLLANDE à Serge WARWICK, Anne – Sophie MERY DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Pierre LEVEQUE, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Jean-Claude GERARD à Patrice BONIFACE, Laurent COULON à Christian PECQUEUX, Chantal WAYEMBERGE à Daniel FIEVET.

Nathalie GAVE est élue secrétaire de séance.

**OCTROI D'UNE SUBVENTION DE 3 781,69€ AU PROFIT DE LA EIRL
ALERT PC59 DANS LE CADRE DU DISPOSITIF MICRO-
ENTREPRISES N°2015/184**

Spécialisée dans la vente et le dépannage informatique, l'EIRL ALERT PC59, a été créée à l'origine sous statut auto-entrepreneur sur la commune de Cambrai.

En 2013, suite à un développement constant de sa clientèle et notamment sur la ville du Cateau-Cambrésis et ses alentours, Monsieur Sousa, son gérant, a fait le choix de faire évoluer son statut juridique comme d'asseoir son implantation sur la ville du Cateau-Cambrésis.

Aujourd'hui locataire (échéance juin 2016) d'un local commercial situé rue de Landrecies, Monsieur Sousa a décidé d'acquérir et d'aménager un local situé place du Général de Gaulle.

En effet, devenu trop petit et mal agencé, le local qu'il occupe actuellement l'empêche d'offrir à sa clientèle les produits et services qu'elle attend de ce type de commerce.

Aussi, cette acquisition, lui permettra non seulement d'améliorer ses conditions d'accueil mais également de développer une nouvelle gamme de produits et services.

L'entreprise prévoit un total d'investissements de 75 633,85€ HT, dont 21 130€ HT d'investissements éligibles au regard du dispositif micro-entreprises de la CCCC.

Projet Délibération

Le conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la compétence Développement Economique de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'octroi d'une subvention à l'EIRL ALERT PC59, représentée par Monsieur Samuel SOUSA, dans le cadre du dispositif micro-entreprises,

Fixe le montant de la subvention à 3 781,69 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 17 DECEMBRE 2015 et de la publication
Le 17 DECEMBRE 2015

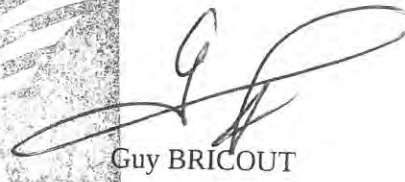
Pour expédition conforme
Caudry, le 17 DECEMBRE 2015

Vu,
Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT

Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental



Guy BRICOUT

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.